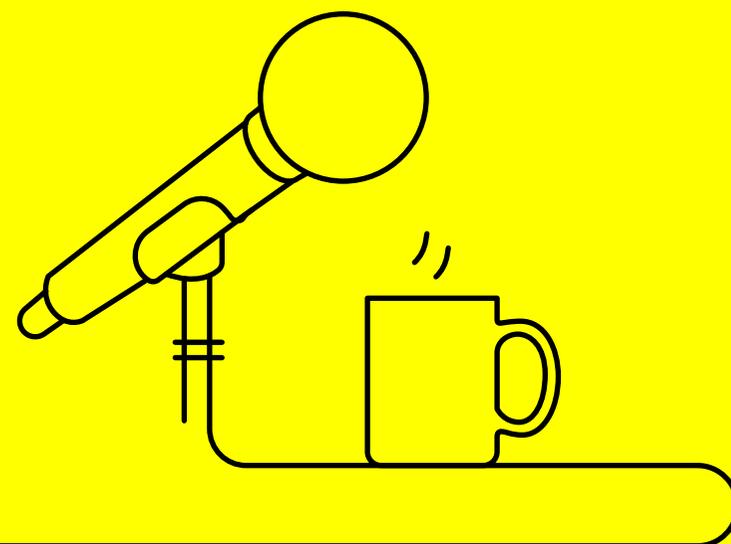
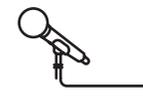


Apur'café

Jeudi 23 septembre 2021

Les travailleurs
« essentiels »
du quotidien
en Île-de-France





Avec les interventions de :

Jean-François Arènes, chef de projets Apur, économiste statisticien

Martin Wolf, chargé d'études Apur, urbaniste

Publications réalisées par :

Stéphanie Jankel, Émilie Moreau, Jean-François Arènes, Martin Wolf (Apur)

Marie ACS, Joseph CHEVROT (Insee)

Sandrine BEAUFILS, Anne-Claire DAVY, Pascale LEROI (Institut Paris Region)

Maylis TELLE-LAMBERTON (Observatoire régional de Santé Île-de-France)

Cartographie et traitements statistiques :

Anne Servais, cartographe

apur

QUI SONT LES 1,8 MILLION DE TRAVAILLEURS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » RÉSIDANT EN ÎLE-DE-FRANCE ?

NOTE n°200
JUIN 2021



55 %

des travailleurs « essentiels du quotidien » sont des femmes

1,8 million d'actifs « essentiels du quotidien » résident en Île-de-France.
1,9 million d'actifs « essentiels du quotidien » travaillent en Île-de-France.
109 000 habitent en dehors de la Région.

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

apur

OÙ HABITENT LES ACTIFS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » QUI TRAVAILLENT EN ÎLE-DE-FRANCE ?

NOTE n°201
JUIN 2021



34 %

des emplois en Île-de-France sont des emplois « essentiels du quotidien »

1,8 million d'actifs « essentiels du quotidien » résident en Île-de-France.
1,9 million d'actifs « essentiels du quotidien » travaillent en Île-de-France.
109 000 habitent en dehors de la Région.

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Personnel hospitalier, caissiers, cuivriers de la logistique, de la maintenance, aides à domicile, personnel de l'éducation, etc., 1,9 million d'actifs occupent des emplois « essentiels » pour répondre aux besoins vitaux et quotidiens des Franciliens. Où résident ces actifs dont la proximité avec le lieu de travail est particulièrement nécessaire ? Dans quelles conditions sont-ils logés ?

La pandémie de Covid-19 a mis en évidence le rôle essentiel de certains travailleurs permettant de subvenir aux besoins vitaux et journaliers de la population. L'Institut Paris Region, l'Observatoire régional de santé Île-de-France et l'Atelier parisien d'urbanisme ont proposé une définition de ces travailleurs « essentiels du quotidien » (encadré).

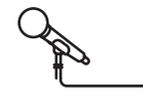
Celle-ci distingue trois catégories : les travailleurs de « première ligne », les « relais des premières lignes » et les

« services publics du quotidien ». L'étude de ces travailleurs est décrite en deux publications. Celle-ci s'intéresse à la géographie de leurs lieux de travail au regard de leurs lieux de résidence, l'autre analyse leur profil et conditions de travail et de vie (Apur note n° 200).

Des emplois « essentiels du quotidien » répartis de façon homogène en Île-de-France
L'Île-de-France compte environ 1,9 million d'emplois « essentiels du quotidien » (pour comprendre), soit 33 % des emplois franciliens. Ceux-ci sont moins présents dans l'économie francilienne que dans les autres régions (42,5 %). Ces emplois sont nombreux au cœur de l'agglomération, en lien avec la densité de la population et des activités. Cependant, ils sont moins concentrés et davantage répartis sur le territoire régional que les autres types d'emplois (figure 1). Ainsi, la métropole

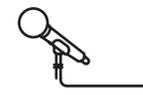
apur.org





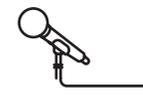
Maintenir les activités « essentielles à la vie de la Nation » malgré le(s) confinement(s)

- 1^{er} confinement (mars-mai 2020) : arrêt de pans entier de l'économie pour freiner la diffusion du virus en limitant les contacts sociaux
- Mais maintien des activités « essentielles à la vie de la Nation »
 - pour assurer la continuité des services publics
 - répondre à l'urgence sanitaire
 - répondre aux besoins primaires
- Plusieurs décrets pour définir ces activités essentielles, puis des ajustements successifs
- Les secteurs principalement concernés sont liés à la survie : santé, alimentation, énergie et réseaux, logistique, réparation
- Une définition qui reste conjoncturelle et qui a évolué dans le temps



Activités et travailleurs essentiels : les questions que nous nous sommes posées

- Des activités toujours essentielles ? La liste des professions arrêtée par décrets en 2020 serait-elle valable dans un autre contexte que celui de la crise sanitaire liée à la COVID-19 ?
 - Qui sont les travailleurs essentiels ? Présentent-ils des caractéristiques communes ?
 - Combien de travailleurs essentiels dans la MGP et dans les différents territoires ? Où vivent-ils ? Où travaillent-ils ?
 - A quelles difficultés quotidiennes ont-ils été confrontés ?
 - Sont-ils rétribués à hauteur de leur rôle indispensable, de la surcharge de travail et de leur prise de risques, en particulier lors de cette crise sanitaire ?
 - Devraient-ils disposer d'avantages spécifiques, de gratifications (logement, transport) par rapport aux autres travailleurs ?
- ➔ Un enjeu de résilience : les conditions de vie et d'emploi de ces actifs « essentiels » dans la MGP sont-elles optimales pour que les services essentiels continuent à être assurés ?



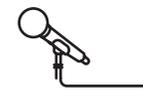
Une définition commune des travailleurs « essentiels »

Une définition partenariale (Apur, Insee, IPR, ORS)

3 groupes d'actifs forment les travailleurs « essentiels » :

- **Premières lignes** : ceux ayant continué leur activité sur leur lieu de travail pendant le premier confinement. Cette définition inclut les métiers de l'urgence et les métiers qui assurent les besoins vitaux du quotidien : santé, alimentation, transport et sécurité etc.
- **Relais des premières lignes** : professions contribuant au bon fonctionnement et à la réalisation des missions des premières lignes. Ils relèvent souvent des mêmes secteurs que les premières lignes. S'y ajoutent d'autres fonctions clés telles que la logistique, l'information ou le secteur bancaire.
- **Services publics du quotidien** : assurent des missions de service à la population, indépendamment de la situation de crise sanitaire. Il s'agit des services publics de l'enfance et de l'éducation, du social et du sport.

⇒ Une définition qui demeure subjective et conjoncturelle

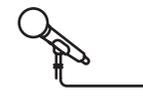


Quelques exemples de professions « essentielles »

Premières lignes : professions hospitalières (médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers), livreurs et coursiers, agents de propreté, aides à domicile et auxiliaires de vie, caissiers et vendeurs des commerces essentiels, boulangers, agents de police, éboueurs

Relais des premières lignes : ouvriers de la logistique (caristes, manutentionnaires, magasiniers, ouvriers emballage), officiers des forces de l'ordre, ingénieurs dans les secteurs d'activité des « premières lignes », professions intermédiaires de la Poste, journalistes

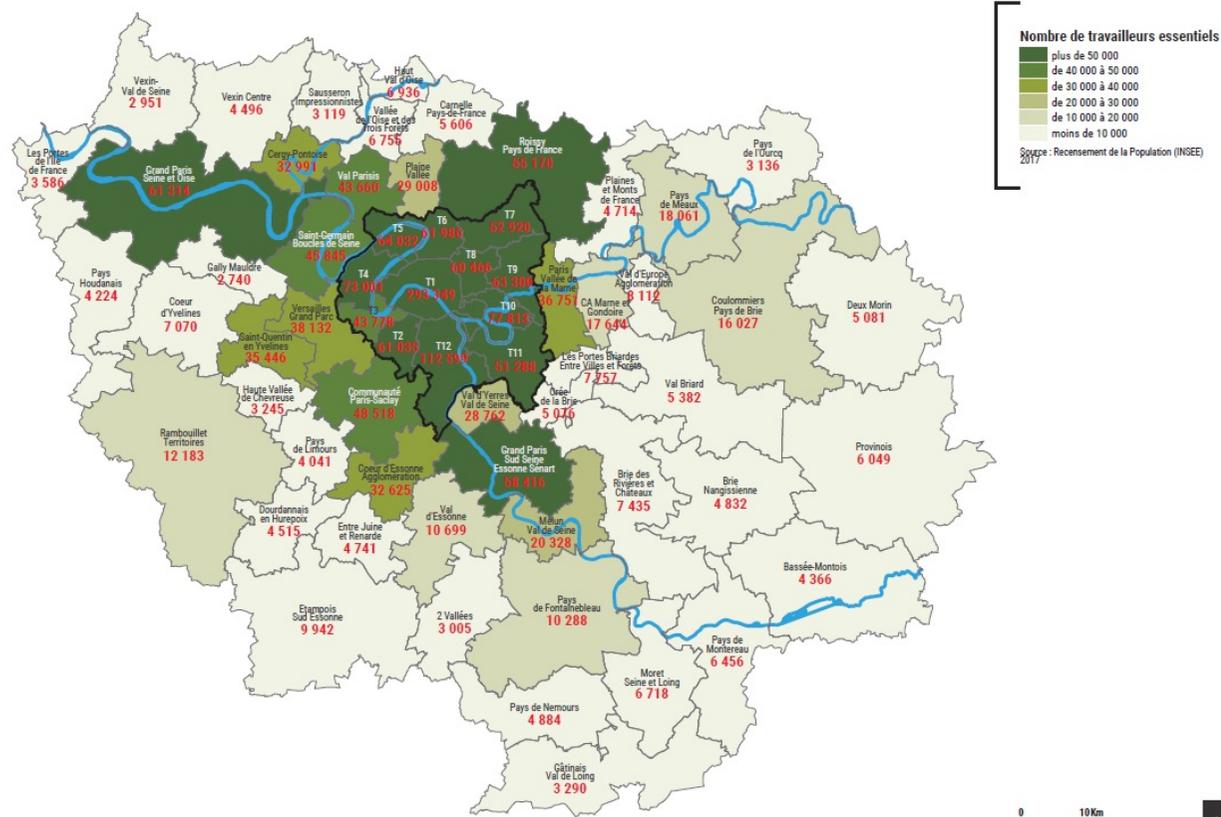
Services publics du quotidien : métiers de l'éducation (professeurs du primaire et du secondaire, surveillants et aides-éducateurs scolaires), professionnels du social de proximité (assistants de service social, puéricultrices, éducateurs, animateurs)



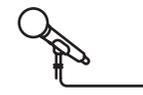
1 million de travailleurs « essentiels » résident dans la MGP, dont 422 000 « premières lignes »

	Île-de-France	Métropole du Grand Paris	Paris
<i>“Premières lignes”</i>	765 000	422 000	107 000
<i>“Relais des premières lignes”</i>	590 000	331 000	105 000
<i>“Services publics du quotidien »</i>	472 000	263 000	81 000
Total “Essentiels”	1 828 000	1 015 000	293 000
Part des “essentiels”	34%	32%	27%
Ensemble des actifs occupés	5 442 000	3 201 000	1 080 000

LES TRAVAILLEURS ESSENTIELS



Plus de 4 millions de Franciliens vivent dans un ménage qui compte au moins un travailleur « essentiel »



Les femmes, les ouvriers, les employés et les immigrés plus nombreux parmi les « premières lignes » en Île-de-France

55 %

sont des femmes

30 %

sont immigrés

41 %

sont employés

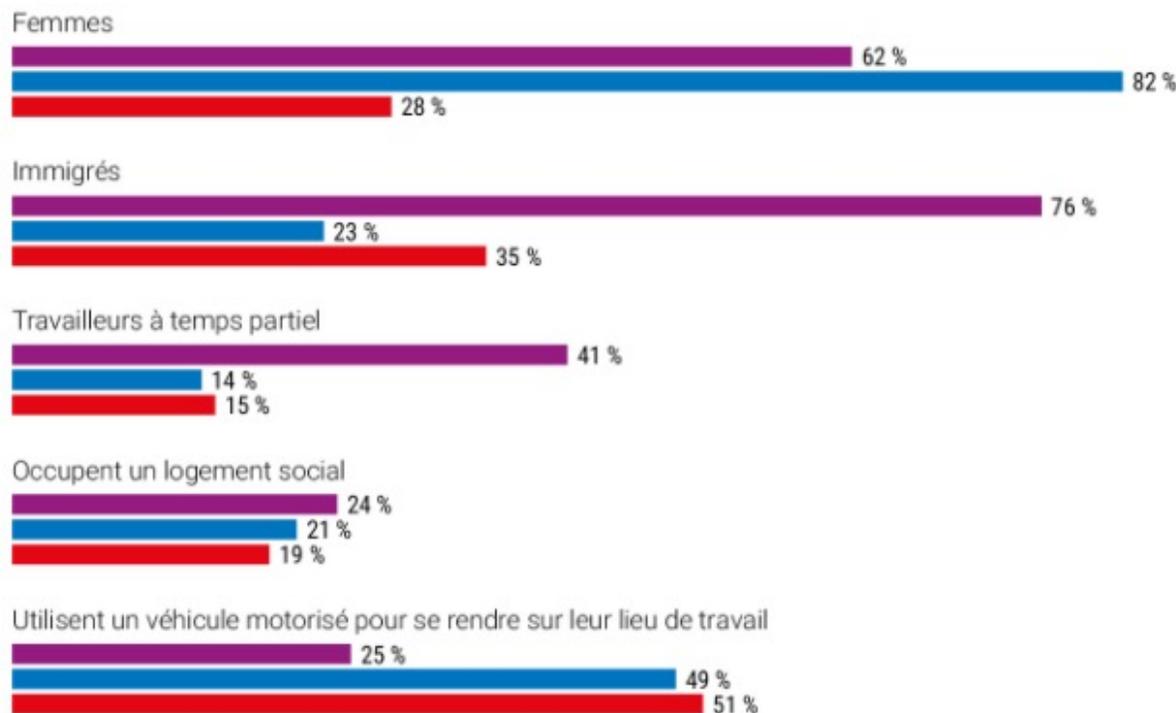
23 %

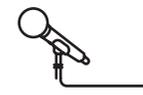
sont ouvriers

PROFIL DE QUELQUES PROFESSIONS « ESSENTIELLES DU QUOTIDIEN » EN ÎLE-DE-FRANCE



Emplois
58 000 • 176 000 • 97 000

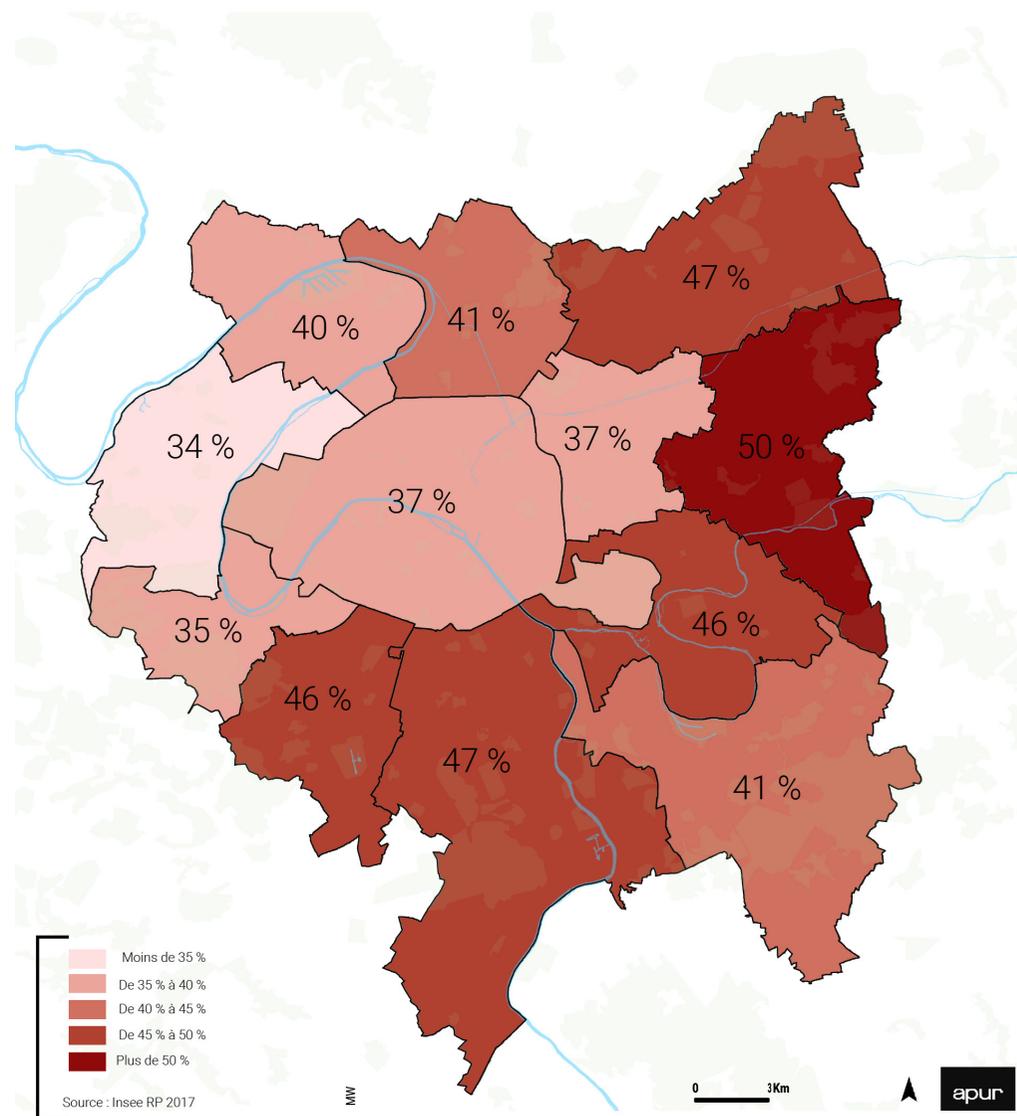


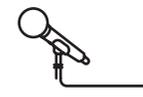


510 000 « premières lignes » travaillent dans la MGP, dont 75 % habitent dans la Métropole

Part des travailleurs de première ligne travaillant et résidant dans le même territoire

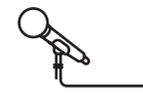
- Dans la Métropole 40 % des travailleurs de première ligne vivent et travaillent dans le même territoire
- Mais des activités de première ligne plus locales que les autres emplois : 37 % des actifs occupés vivent et travaillent dans le même territoire





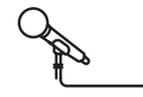
Des contraintes spécifiques pour les premières lignes : temps partiels, horaires décalés

- Un recours plus fréquent au temps partiel et aux CDD
 - 1 travailleur de première ligne sur 2 travaille moins que la durée légale annuelle
- Les professions les plus féminisées plus exposées au temps partiel : caissières (28 % de contrats à temps partiel), agentes de propreté (41 %), aides à domicile et aides ménagères (46 %)
- Des salaires particulièrement faibles (inférieurs à 7 000 euros bruts par an) dans la Métropole pour les 10 % des travailleurs de première ligne les plus modestes (prédominance de contrats courts et à temps partiel)
- Pendant la crise sanitaire, une potentielle plus grande exposition aux contaminations



Une plus grande dépendance à la voiture pour se rendre sur son lieu de travail

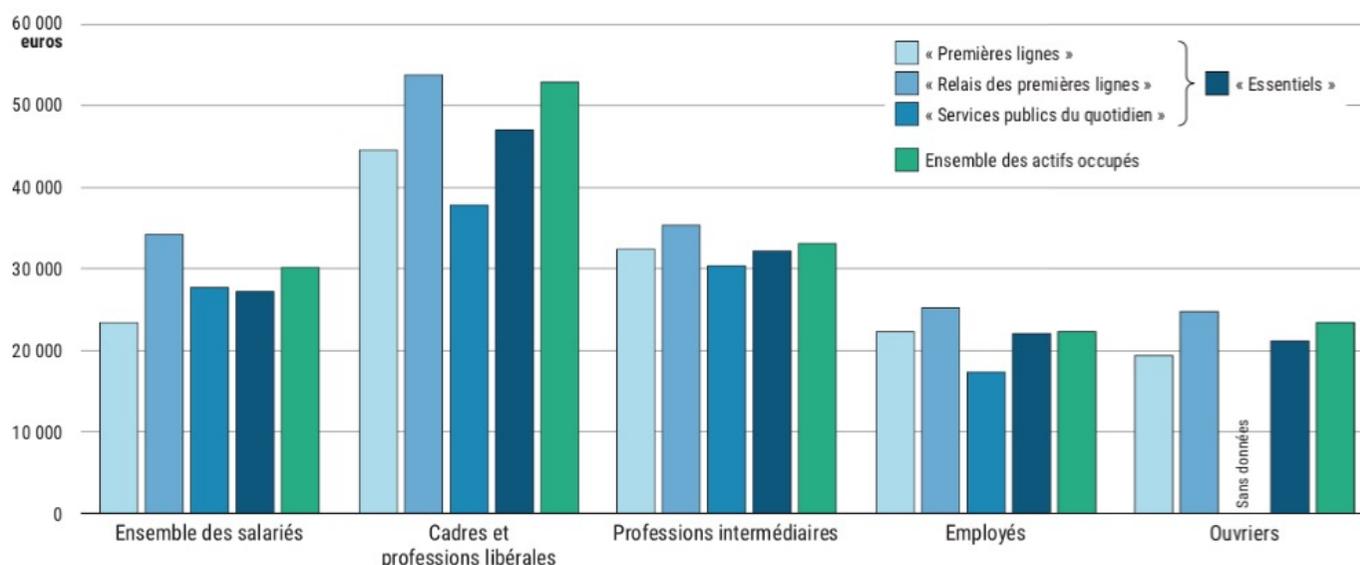
- 50 % des travailleurs de première ligne utilisent un véhicule motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail, contre 44 % pour l'ensemble des actifs. Cette proportion s'élève à 55 % pour les ouvriers de première ligne.
- 37 % des travailleurs de première ligne utilisent les transports en commun (44 % pour l'ensemble des actifs)
- Malgré des distances domicile-travail en moyenne plus courtes (sauf pour les ouvriers), la contrainte des horaires décalés explique probablement ce recours plus fréquent aux modes motorisés



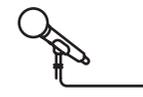
Des salaires moins élevés

- Le salaire médian des travailleurs « essentiels » inférieur de 10 % par rapport à l'ensemble des salariés
- Le salaire médian des « premières lignes » inférieur de 22 %

Figure 2. SALAIRES MÉDIANS BRUTS ANNUELS DES ACTIFS OCCUPÉS EN ÎLE-DE-FRANCE PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

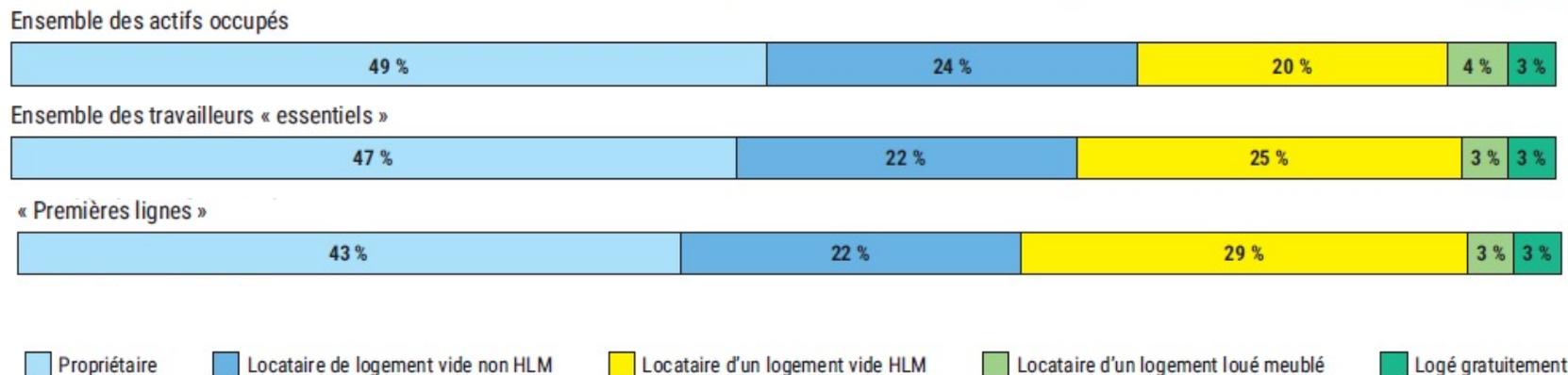


- Y compris à catégorie socio-professionnelle équivalente : le salaire médian des ouvriers de première ligne inférieur de 18 % à celui des autres ouvriers
- Des primes proposées par l'Etat en 2021, mais soit sectorielles (entre 500 et 1 500 euros pour les soignants), soit optionnelles (de 1 000 à 2 000 euros pour les secondes lignes, mais nécessitant des accords de branche ou une décision de l'entreprise)



Moins de propriétaires et plus de locataires dans le parc social

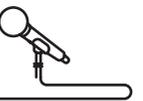
Figure 4. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT SELON LA CATÉGORIE DES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS » (EN %)



Lecture : 25 % des travailleurs « essentiels » sont locataires d'un logement du parc social.

Source : Insee, exploitation complémentaire du recensement de la population 2017

- Une plus forte présence dans le parc social particulièrement nette en cœur d'agglomération, notamment pour les « premières lignes ». A Paris, 28 % des « premières lignes » résident dans un logement social, contre 18 % de l'ensemble des actifs. (Hauts-de-Seine : 36 % / 24 %)
- Plus proches de leur lieu de travail : 55 % d'entre eux travaillent à moins de 10 kilomètres de leur résidence (50 % pour les autres actifs)
 - ⇒ En partie grâce au logement social

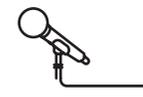


Un enjeu : attirer et conserver les travailleurs essentiels dans la Métropole

- Au-delà des enjeux sociaux, garantir que les services essentiels continuent à être assurés dans toutes les situations

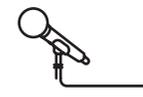
Comment compenser leurs conditions de vie plus difficiles et faciliter leur activité au quotidien ?

- Salaires inférieurs
- Des difficultés d'accès au logement dans la zone dense en raison de prix immobiliers élevés
- Conditions de travail : horaires décalés, temps partiels
- Un recours plus fréquent à la voiture



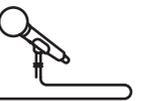
Quels instruments pour améliorer leurs conditions de vie et de travail ?

- Salaires et contrats : rapprocher les rémunérations et conditions de travail de celles des autres actifs
- Faire du caractère « essentiel » de la profession du demandeur un critère pour favoriser l'accès au logement social ?
- Transports
 - ZFE (zone à faibles émissions): des dérogations ou des aides pour continuer à circuler, même avec des véhicules anciens?
 - Transports en commun : des politiques tarifaires spécifiques pour les travailleurs de première ligne, voire tous les travailleurs « essentiels » ?
- Un accompagnement spécifique en temps de crise ? garde d'enfants, mobilisation temporaire de logements
- Une liste de professions essentielles qui doit pouvoir être adaptée au contexte



L'ensemble des travaux de l'Apur est réalisé avec le soutien de ses 29 partenaires adhérents





Nous vous remercions de votre participation.

RDV pour le prochain

Apur'café

L'évolution des mobilités dans le Grand Paris

Jeudi 7 octobre 2021

Nos web conférences sont ouvertes à une large audience
et diffusées en direct sur notre chaîne

